Association Des Experts-Comptables des Alpes

# ACTUALITE SOCIALE

23 mars 2021
Me Laurence VERDIER

**Public :**
Experts comptables et collaborateurs

**Prérequis :**
Connaissances de base en droit social

**Objectif :**
Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

**Contenu de la formation** :

1ère Partie : POINT SPECIAL COVID 19
Récapitulatif des dispositions d'urgence
1. Congés et repos
2. Le protocole sanitaire
3. Arrêts de travail Covid-19
4. Durée d'isolement en cas de test positif
5. Cotisations et contributions sociales
6. Aide exceptionnelle à la numérisation
7. Activité partielle
8. Médecine du travail
9. Prolongation de l'aide à l'embauche des jeunes, des emplois francs et des contrats en alternance
10. Repas dans les locaux affectés au travail
11. Titres restaurant

2ème Partie : ACTUALITE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE
1. Congé de naissance
2. Congé de paternité et d'accueil de l'enfant
3. Décompte des congés pour évènements familiaux
4. Modalités de versement des contributions à la formation et à l'apprentissage

3ème Partie : Actualité jurisprudentielle
1. Rupture du contrat de travail
2. Durée du travail
3. Rupture conventionnelle
4. Santé et sécurité au travail

**Moyens pédagogiques et techniques :**
Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz et corrigés

**Modalités de suivi de la formation :**
Formation en distanciel.
Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à renvoyer par mail ou courrier à l'ADECA.
Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

**Modalité d'organisation :**

- **Lieu** : visioconférene
- **Durée :** 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 25 personnes